



**PRÉFET  
D'ILLE-  
ET-VILAINE**

*Liberté  
Égalité  
Fraternité*

**ARRÊTÉ n°35-2022-02-07-0004  
Du 7 février 2022**

**PORTANT SUR LA LOCALISATION  
DE SECTEURS D'INFORMATIONS SUR LES SOLS (SIS)  
TERRITOIRE DE LA COMMUNAUTÉ DE COMMUNES BRETAGNE ROMANTIQUE**

**LE PRÉFET DE LA RÉGION BRETAGNE  
PRÉFET D'ILLE-ET-VILAINE**

*Actualisation de la fiche SIS 35SIS02673 sur la commune de La Baussaine*

**Vu** le code de l'environnement, notamment les articles L.556-2, L. 125-6 et L.125-7, R. 125-41 à R.125-47 ;

**Vu** le code de l'urbanisme, notamment ses articles R.151-53, R.410-15-1, R.431-16 et R.442-8-1 ;

**Vu** l'article 173 de la loi n° 2014-366 du 24 mars 2014 pour l'accès au logement et un urbanisme rénové, dite loi ALUR, qui prévoit l'élaboration de Secteurs d'Information sur les Sols (SIS) ;

**Vu** le décret n° 2015-1353 du 26 octobre 2015 relatif aux articles L. 125-6 et L. 125-7 du code de l'Environnement précisant les modalités de mise en œuvre des SIS ;

**Vu** l'arrêté préfectoral du 29 octobre 2019 portant localisation des SIS sur le territoire de la Communautés de communes «Bretagne Romantique »;

**Vu** le recours gracieux en date du 4 janvier 2022 des anciens propriétaires de la parcelle A 768 de la commune de La Baussaine relatif à une erreur de localisation de l'ancienne décharge de La Baussaine ;

**Vu** l'observation émise par le maire de La Baussaine par téléphone le 21 janvier 2022 ;

**Vu** l'avis de la direction régionale de l'Environnement, de l'Aménagement et du Logement du 27 janvier 2022 ;

**Considérant** que dans la lettre susvisée du 4 janvier 2022, Mme Sort et M. Davy, propriétaires de la parcelle A 768 à La Baussaine ont précisé le lieu de localisation de l'ancienne décharge, avec appui photographique ;

**Considérant** que dans la lettre susvisée du 4 janvier 2022, Mme Sort et M. Davy, propriétaires de la parcelle A 768 à La Baussaine ont précisé que cette parcelle était une voie de desserte de 2 habitations et ne faisait pas partie de l'ancienne décharge du Placis Rogue ;

**Considérant** que le maire de La Baussaine s'est rendu sur place et a confirmé par téléphone le 21 janvier 2022 les dires des anciens propriétaires de la parcelle A 768 et que l'erreur matérielle est avérée ;

**Considérant** que la parcelle A 768 à la Baussaine n'est pas concernée par la démarche SIS et que la fiche descriptive secteur d'information sur les sols -ancienne décharge de Fonteny à LA BAUSSAINE doit être modifiée afin de corriger l'erreur de localisation de la parcelle A 768 .

**Sur proposition** du secrétaire général de la préfecture d'Ille-et-Vilaine,

## **ARRÊTE**

### **Article 1<sup>er</sup>** :

La fiche SIS 35SIS02673 sur la commune de La Baussaine annexée à l'arrêté du 29 octobre 2019 est modifiée et annexée au présent arrêté.

Cette fiche modifiée est publiée sur le site Internet <http://www.georisques.gouv.fr>.

### **Article 2 - Généralités**

Conformément à l'article R. 125-45 du Code de l'environnement, des Secteurs d'Information sur les Sols (SIS) sont créés sur les communes suivantes du territoire de Bretagne Romantique et référencés :

- Commune de Cardroc : 35SIS07050
- Commune de La Baussaine : 35SIS02673
- Commune de La Chapelle-aux-Filtzméens : 35SIS02596
- Commune de Longaulnay : 35SIS02470
- Commune de Meillac : 35SIS03543
- Commune Plesder : 35SIS03604
- Commune de Pleugueneuc : 35SIS02726
- Commune de Québriac : 35SIS03608
- Commune de Saint-Thual : 35SIS03586
- Commune de Tinténiac : 35SIS03779
- Commune de Tressé : 35SIS03596

Les fiches descriptives de ces Secteurs d'Information sur les Sols sont annexées au présent arrêté préfectoral.

### **Article 3 - Urbanisme**

Les Secteurs d'Information sur les Sols mentionnés à l'article 1 sont publiés sur le site Internet <http://www.georisques.gouv.fr>.

Les Secteurs d'Information sur les Sols définis par le présent arrêté sont annexés aux documents d'urbanisme en vigueur des communes de Cardroc, La Baussaine, La Chapelle-aux-Filtzméens, Longaulnay, Meillac, Plesder, Pleugueneuc, Québriac, Saint-Thual, Tinténiac, Tressé.

#### **Article 4 - Obligations relatives à l'usage des terrains**

Conformément à l'article L. 556-2 du code de l'environnement, les pétitionnaires d'autorisation à construire dans les secteurs d'information sur les sols identifiés à l'article 1 doivent attester de la prise en compte d'une étude de sols, définissant les mesures de gestion de la pollution à mettre en œuvre pour assurer la compatibilité entre l'usage futur et l'état des sols. Cette attestation doit être établie par un bureau d'études certifié dans le domaine des sites et sols pollués ou équivalent, conformément à la norme NF X31-620-2, définie par arrêté du ministre chargé de l'environnement.

L'attestation n'est pas requise lors du dépôt de la demande de permis d'aménager par une personne ayant qualité pour bénéficier de l'expropriation pour cause d'utilité publique, dès lors que l'opération de lotissement a donné lieu à la publication d'une déclaration d'utilité publique.

L'attestation n'est pas requise lors du dépôt de la demande de permis de construire, lorsque la construction projetée est située dans le périmètre d'un lotissement autorisé ayant fait l'objet d'une demande comportant une attestation garantissant la réalisation d'une étude des sols et sa prise en compte dans la conception du projet d'aménagement.

À compter de la date de publication du présent arrêté, le fait qu'un terrain soit répertorié en secteurs d'information sur les sols doit être mentionné dans les certificats d'urbanisme prévus à l'article L. 410-1 du code de l'urbanisme. L'obligation vaut tant pour la délivrance de certificats dans les communes disposant d'un PLU que dans celles disposant d'une carte communale ou sous le régime du RNU (Règlement National d'Urbanisme).

Le présent article s'applique sans préjudice des dispositions spécifiques sur la pollution des sols déjà prévues dans les documents d'urbanisme.

#### **Article 5 - Obligations d'information des acquéreurs et locataires**

Sans préjudice des articles L. 514-20 et L. 125-5 du code de l'environnement, lorsqu'un terrain situé en secteur d'information sur les sols mentionné à l'article L. 125-6 du code de l'environnement fait l'objet d'un contrat de vente ou de location, le vendeur ou le bailleur du terrain est tenu d'en informer par écrit l'acquéreur ou le locataire. Il communique les informations rendues publiques par l'État, en application de l'article L. 125-6 précité. L'acte de vente ou de location atteste de l'accomplissement de cette formalité.

Ces obligations sont applicables à compter du premier jour du quatrième mois suivant la publication au recueil des actes administratifs dans le département du présent arrêté.

À défaut et si une pollution constatée rend le terrain impropre à la destination précisée dans le contrat, dans un délai de deux ans à compter de la découverte de la pollution, l'acquéreur ou le locataire a le choix de demander la résolution du contrat ou, selon le cas, de se faire restituer une partie du prix de vente ou d'obtenir une réduction du loyer. L'acquéreur peut aussi demander la réhabilitation du terrain aux frais du vendeur lorsque le coût de cette réhabilitation ne paraît pas disproportionné par rapport au prix de vente.

#### **Article 6 - Révision des SIS**

La modification de fiche SIS ne nécessite ni modification du présent arrêté, ni nouvelle consultation.

Le présent arrêté est révisé (suppression ou ajout de sites) dès lors que le préfet a connaissance d'informations lui permettant la suppression ou la création de nouveau secteur d'information sur les sols.

La création, la suppression de secteurs d'information sur les sols est menée conformément aux dispositions des articles R. 125-42 à R. 125-46 du code de l'environnement. La durée de la consultation prévue au I de l'article R. 125-44 du code de l'environnement est fixée à deux mois.

### **Article 7 - Notification et publicité**

Conformément à l'article R. 125-46 du code de l'environnement, le présent arrêté sera notifié aux maires de Cardroc, La Baussaine, La Chapelle-aux-Filtzméens, Longaulnay, Meillac, Plesder, Pleugueneuc, Québriac, Saint-Thual, Tinténiac, Tressé et au président de Bretagne Romantique.

Il est affiché pendant un mois au siège des mairies listées ci-avant.

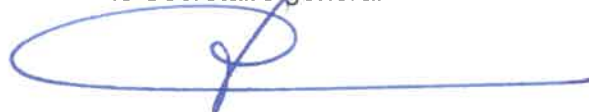
Le présent arrêté est publié au recueil des actes administratifs du département d'Ille-et-Vilaine.

### **Article 8 - Exécution de l'arrêté**

Monsieur le Secrétaire Général de la Préfecture d'Ille-et-Vilaine, Mesdames et Messieurs es Maires de Cardroc, La Baussaine, La Chapelle-aux-Filtzméens, Longaulnay, Meillac, Plesder, Pleugueneuc, Québriac, Saint-Thual, Tinténiac, Tressé, le président de Bretagne Romantique, Monsieur le Directeur Régional de l'Environnement, de l'Aménagement et du Logement et tout agent de la force publique sont chargés, chacun en ce qui le concerne, de l'exécution du présent arrêté.

Fait à Rennes, le - 7 FEV. 2022

Pour le préfet et par délégation,  
le Secrétaire général

A blue ink signature of Ludovic Guillaume, consisting of a large, stylized 'L' and 'G' followed by a horizontal line.

Ludovic GUILLAUME

La présente décision peut faire l'objet d'un recours contentieux devant le tribunal administratif de RENNES qui devra, sous peine de forclusion, être enregistré au greffe de cette juridiction dans le délai de deux mois à compter de sa publication ou de sa notification. Le tribunal administratif de Rennes peut être saisi par l'application Télérecours citoyens accessible par le site <https://www.telerecours.fr>. Vous avez également la possibilité d'exercer, durant le délai du recours contentieux, un recours gracieux auprès de mes services. Ce recours gracieux interrompt le délai du recours contentieux qui ne courra à nouveau qu'à compter de la notification de ma réponse ou de la décision implicite de rejet née, à l'expiration d'un délai de deux mois, du silence gardé sur ce recours gracieux

**ANNEXE**  
**à**  
**L'ARRÊTÉ n° 35-2022-02-07-00004**  
**du 7 février 2022**

**PORTANT SUR LA LOCALISATION**  
**DE SECTEURS D'INFORMATIONS SUR LES SOLS (SIS)**  
**TERRITOIRE DE LA COMMUNAUTÉ DE COMMUNES BRETAGNE ROMANTIQUE**

**LE PRÉFET DE LA RÉGION BRETAGNE**  
**PRÉFET D'ILLE-ET-VILAINE**

*Actualisation de la fiche SIS 35SIS02673 sur la commune de La Baussaine*

**Fiches descriptives de secteurs d'informations sur les sols (SIS)**  
**territoire de la communauté de communes Bretagne Romantique**



## Identification

---

Identifiant	35SIS07050
Nom usuel	Ancienne décharge du Petit Clos
Adresse	Le Petit Clos
Lieu-dit	
Département	ILLE-ET-VILAINE - 35
Commune principale	CARDROC - 35050
Caractéristiques du SIS	Le site correspond à un ancien chemin creux qui a été remblayé par des déchets, donc les ordures ménagères.  Les déchets ont été recouverts de terre.
Etat technique	Site à connaissance sommaire, diagnostic éventuellement nécessaire
Observations	

## Références aux inventaires

---

### Sélection du SIS

---

Statut	Consultable
Critère de sélection	Terrains concernés à risques potentiels, à diagnostiquer
Commentaires sur la sélection	Ancienne décharge.

### Caractéristiques géométriques générales

---

Coordonnées du centroïde	336855.0 , 6809507.0 (Lambert 93)
Superficie totale	174 m <sup>2</sup>
Perimètre total	131 m

### Liste parcellaire cadastral

---

Date de vérification du parcellaire 22/10/2018

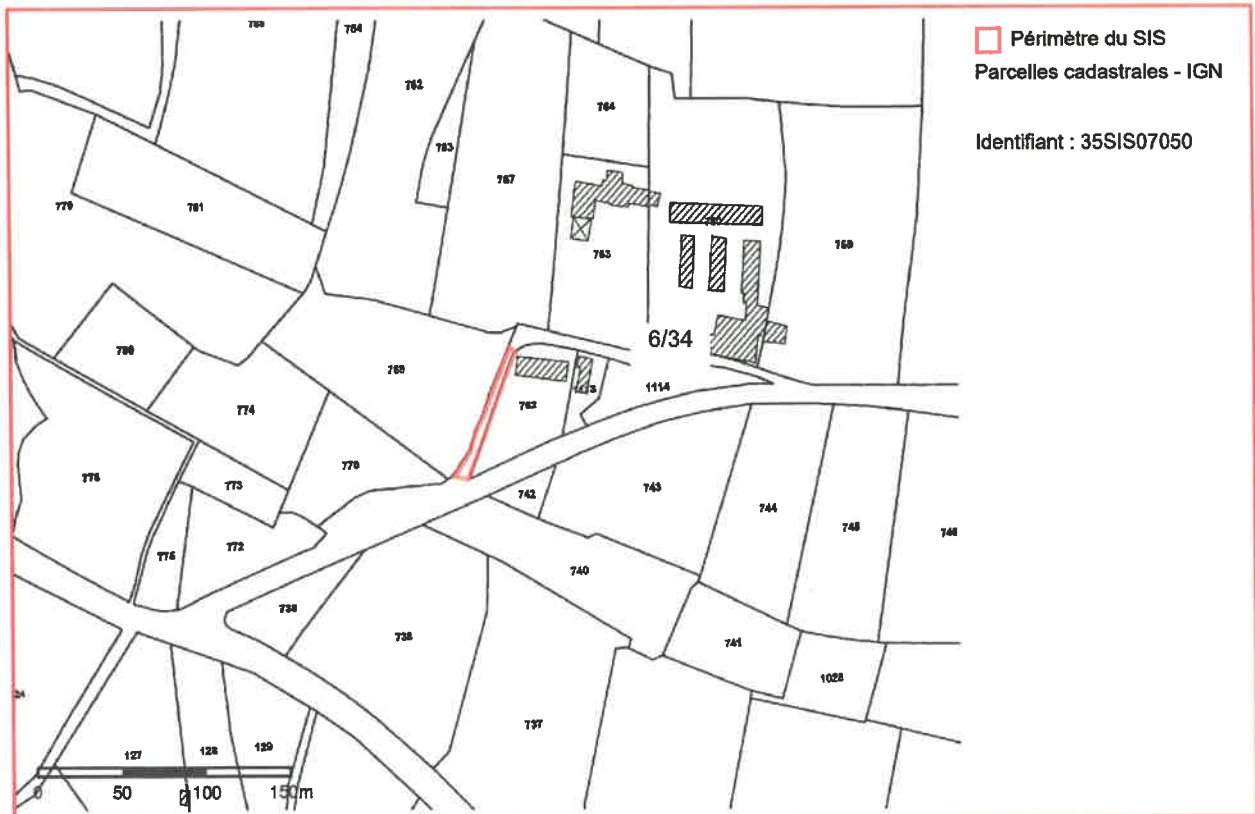
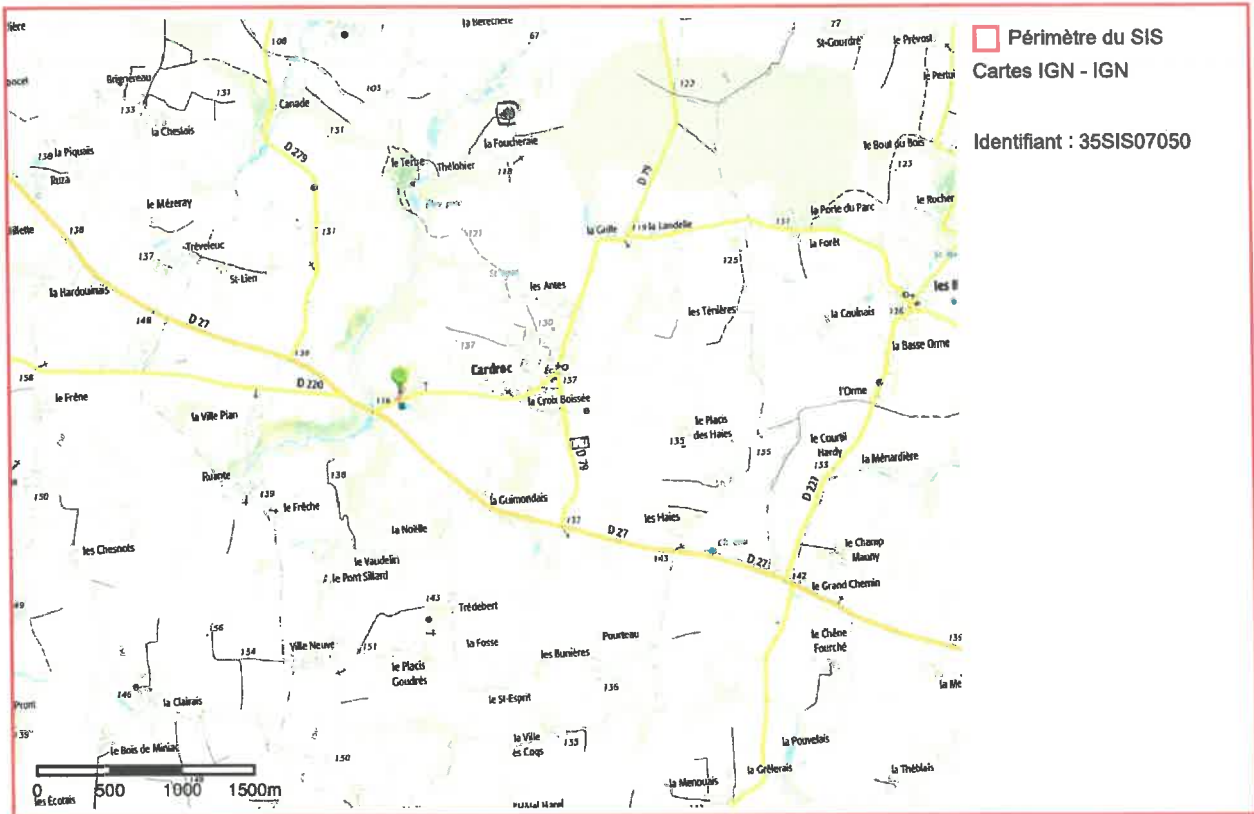
Le SIS est situé dans un secteur entièrement non cadastré ou partiellement non cadastré

Commune	Section	Parcelle	Date génération
CARDROC	xx	0	09/04/2018

### Documents

---

# Cartographie





## Identification

---

<b>Identifiant</b>	35SIS02596
<b>Nom usuel</b>	Ancienne décharge du Pré Henry
<b>Adresse</b>	Le Pré Henry
<b>Lieu-dit</b>	
<b>Département</b>	ILLE-ET-VILAINE - 35
<b>Commune principale</b>	LA CHAPELLE AUX FILTZMEENS - 35056
<b>Caractéristiques du SIS</b>	<p>Le site correspond à un ancien lieu de collecte et de stockage de déchets, dont les ordures ménagères.</p> <p>Les dépôts ont cessé en 1996 (arrêté municipal de fermeture).</p> <p>La superficie du dépôt est de 5 000 m<sup>2</sup>.</p> <p>Le site est recouvert par de la végétation.</p>
<b>Etat technique</b>	Site à connaissance sommaire, diagnostic éventuellement nécessaire
<b>Observations</b>	

## Références aux inventaires

---

Organisme	Base	Identifiant	Lien
Etablissement public - ADEME	Base BASIAS	BRE3504391	<a href="http://basias.brgm.fr/fiche_synthetique.asp?IDT=BRE3504391">http://basias.brgm.fr/fiche_synthetique.asp?IDT=BRE3504391</a>

## Sélection du SIS

---

<b>Statut</b>	Consultable
<b>Critère de sélection</b>	Terrains concernés à risques potentiels, à diagnostiquer
<b>Commentaires sur la sélection</b>	Ancienne décharge.

## Caractéristiques géométriques générales

---

<b>Coordonnées du centroïde</b>	342939.0 , 6820694.0 (Lambert 93)
<b>Superficie totale</b>	3081 m <sup>2</sup>
<b>Perimètre total</b>	455 m



## Liste parcellaire cadastral

---

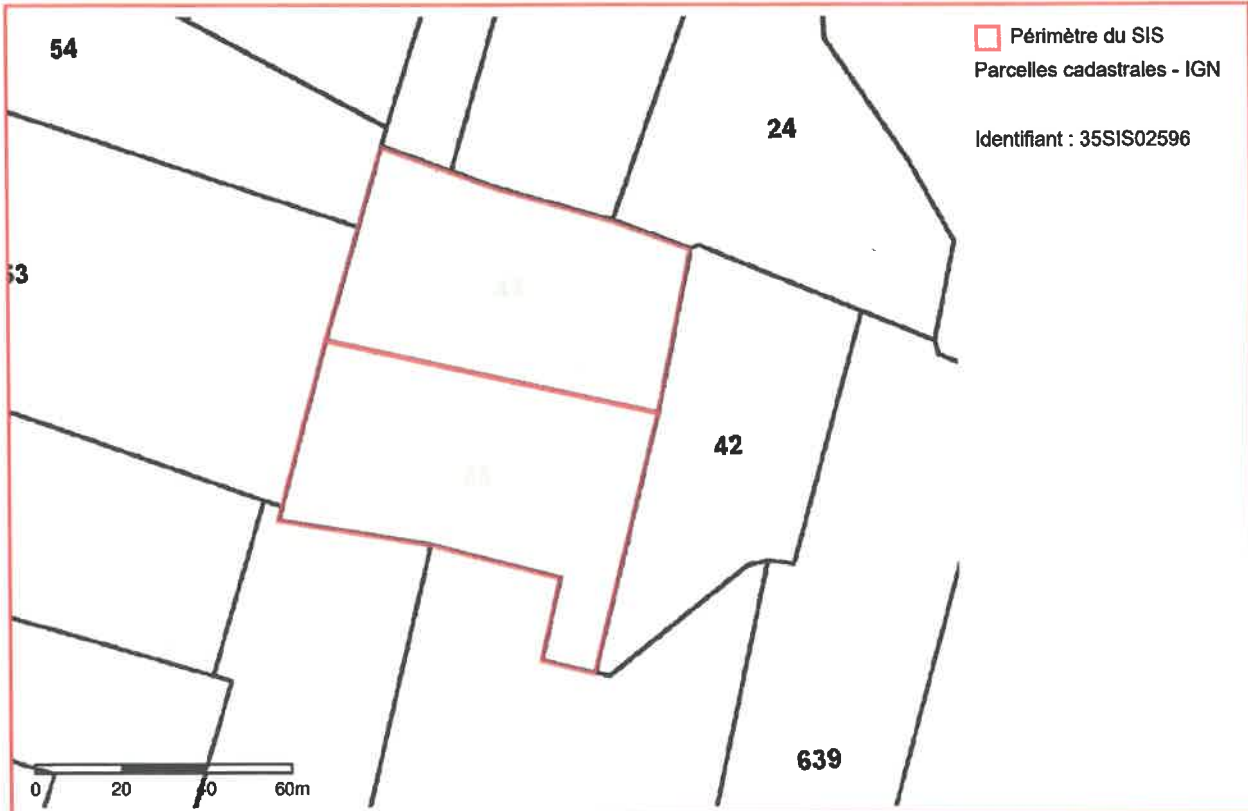
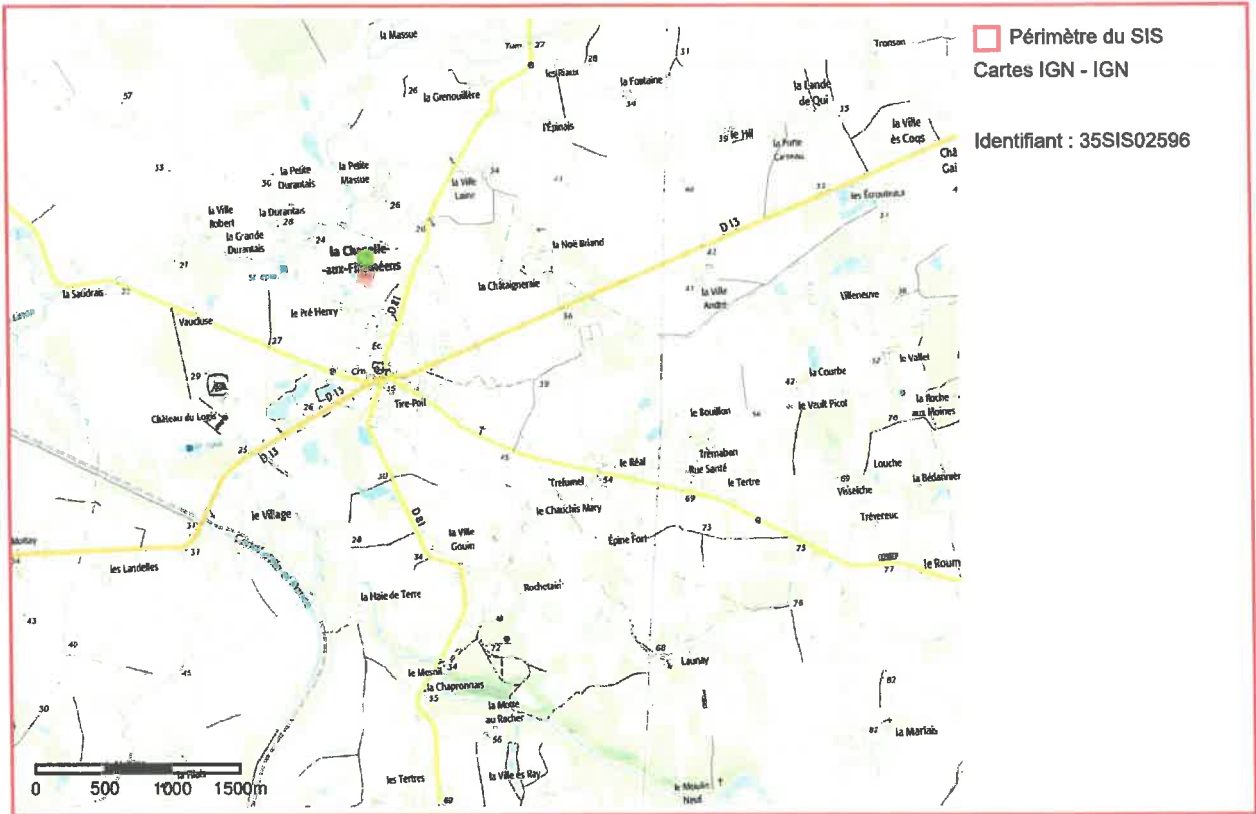
Date de vérification du  
parcellaire

Commune	Section	Parcelle	Date génération
LA CHAPELLE AUX FILTZMEENS	0A	43	08/07/2019
LA CHAPELLE AUX FILTZMEENS	0A	44	08/07/2019

## Documents

---

# Cartographie



# SECTEUR D'INFORMATION SUR LES SOLS Ancienne décharge de Fonteny à LA BAUSSAINE

## Description du établissement

---

Date de dernière mise à jour des informations : 24/01/2022

Nom : Ancienne décharge de Fonteny  
Adresse : nullFonteny  
Commune principale : LA BAUSSAINE (35017)  
Communes secondaires : Non renseigné  
Activités : K21 - Décharges d'ordures ménagères  
Description : Non renseignée

## Conclusions de l'administration sur l'état des sols

---

Date de dernière mise à jour des informations : 24/01/2022

Terrain répertorié en Secteur d'Informations sur les Sols (SIS)

Identifiant : SSP00009440101

Ancien identifiant SIS : 35SIS02673

Description<sup>1</sup> : Le site correspond à un ancien lieu de collecte et de stockage de déchets, dont les ordures ménagères, les ferrailles, les automobiles, cyclomoteurs, bouteilles.  
Les dépôts ont cessé en 1996.

Documents associés<sup>2</sup> : Non renseigné

## Synthèse de l'action de l'administration

---

Date de dernière mise à jour des informations : 24/01/2022

Description<sup>3</sup> : Le site correspond à un ancien lieu de collecte et de stockage de déchets, dont les ordures ménagères, les ferrailles, les automobiles et cyclomoteurs, les bouteilles.  
Les dépôts ont cessé en 1996.

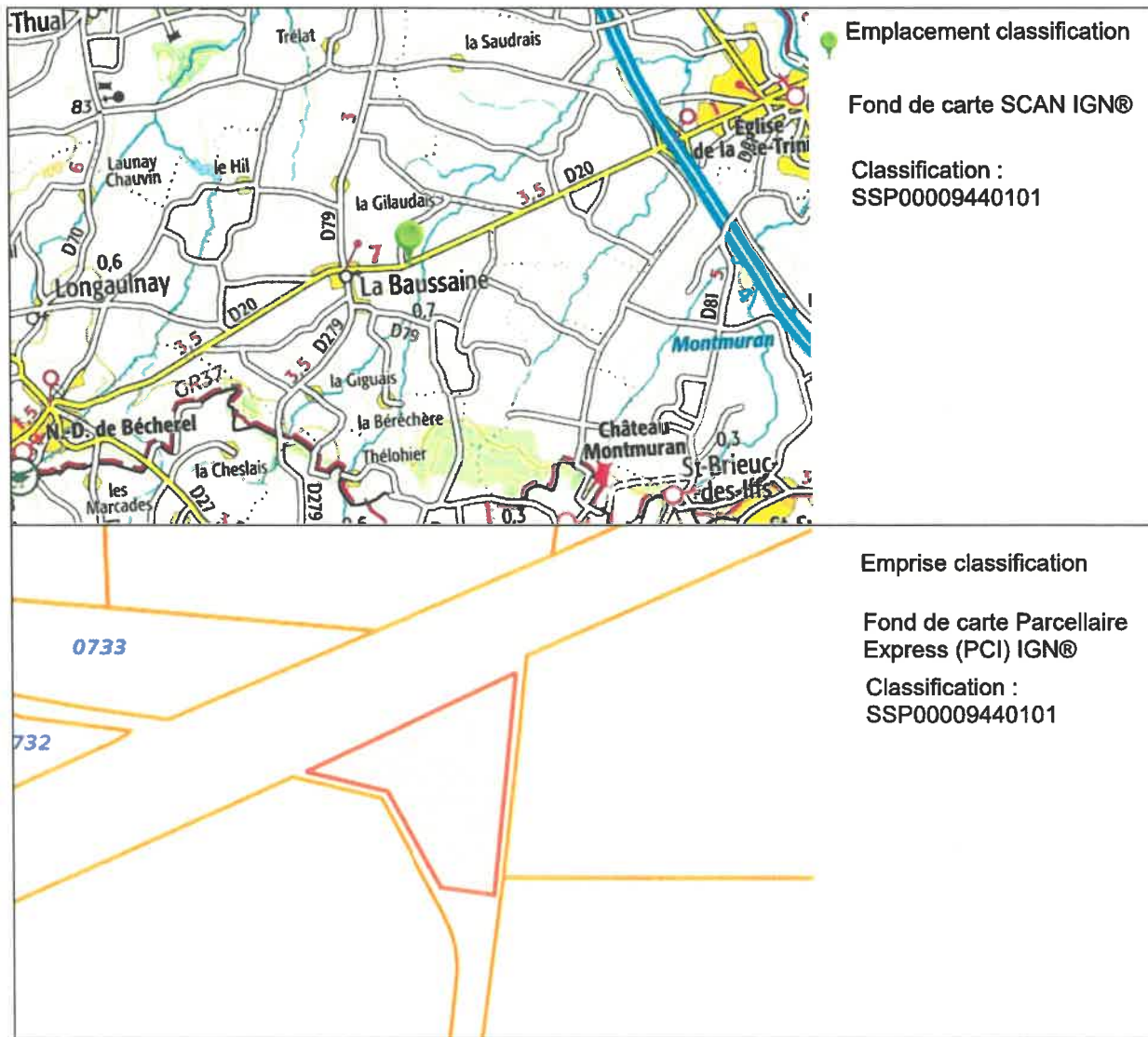
Polluant(s) identifié(s) ou suspecté(s) : Non renseigné

Documents associés : Non renseigné

# Géolocalisation

Parcelles concernées par le SIS :

Plans cartographiques :



Coordonnées du centroïde (Web Mercator) : Long :-210203.2609786 | lat : 6159154.9875978

Superficie estimée : 445 m<sup>2</sup>

1 - Pour les établissements renseignés avant 2020, les informations sont généralement issues de la base de données relative aux secteurs d'information sur les sols (SIS) dont l'information était assurée par le géoportail des risques du Ministère chargé de l'environnement ([www.georisques.gouv.fr](http://www.georisques.gouv.fr))  
2 - Les documents associés seront téléchargeables sur Géorisques lors de la publication de la fiche  
3 - Les informations contenues dans les bases de données BASOL et SIS peuvent être similaires pour les établissements créés avant 2020. Ainsi les descriptifs des conclusions de l'administration et de l'action de l'administration peuvent être identiques.



## Identification

Identifiant	35SIS02470
Nom usuel	Ancienne décharge de Linqueniac
Adresse	Route de Linqueniac
Lieu-dit	Linqueniac
Département	ILLE-ET-VILAINE - 35
Commune principale	LONGAULNAY - 35156
Caractéristiques du SIS	Le site correspond à une ancienne carrière remblayée par des déchets, dont les ordures ménagères.  Le site a été réhabilité.
Etat technique	Site à connaissance sommaire, diagnostic éventuellement nécessaire
Observations	

## Références aux inventaires

Organisme	Base	Identifiant	Lien
Etablissement public - BRGM	Base BASIAS	BRE3504625	<a href="http://basias.brgm.fr/fiche_synthetique.asp?IDT=BRE3504625">http://basias.brgm.fr/fiche_synthetique.asp?IDT=BRE3504625</a>

## Sélection du SIS

Statut	Consultable
Critère de sélection	Terrains concernés à risques potentiels, à diagnostiquer
Commentaires sur la sélection	Ancienne décharge.

## Caractéristiques géométriques générales

Coordonnées du centroïde	333498.0 , 6811380.0 (Lambert 93)
Superficie totale	10796 m <sup>2</sup>
Perimètre total	557 m

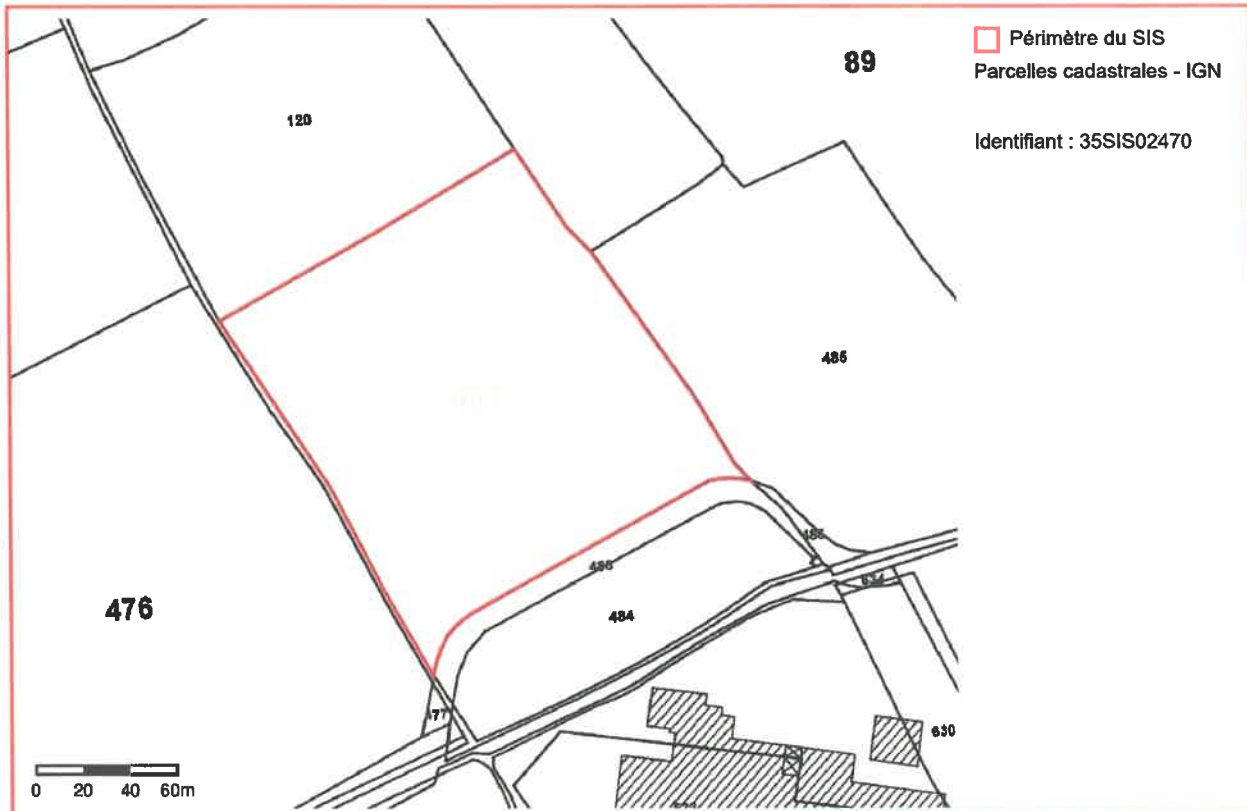
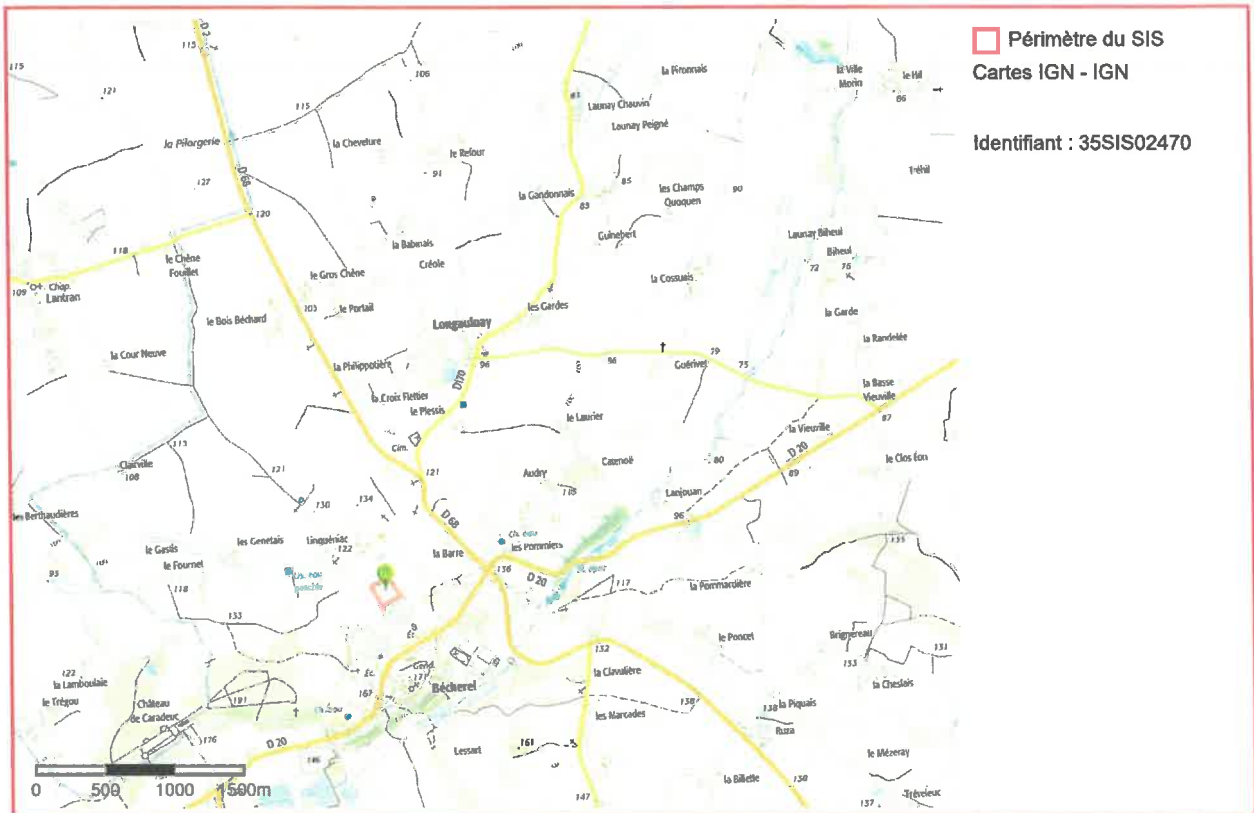
## Liste parcellaire cadastral

Date de vérification du parcellaire

Commune	Section	Parcelle	Date génération
LONGAULNAY	0C	482	25/11/2016

## Documents

# Cartographie





## Identification

Identifiant	35SIS03543
Nom usuel	Ancienne décharge de Lauviais
Adresse	Lauviais
Lieu-dit	
Département	ILLE-ET-VILAINE - 35
Commune principale	MEILLAC - 35172
Caractéristiques du SIS	<p>Le site correspond à un ancien lieu de collecte et de stockage de déchets, dont les ordures ménagères.</p> <p>Le site est actuellement fermé au public par une chaîne et un cadenas . Il est prévu par la commune d'aménager des blocs anti-intrusion et des plantations.</p>
Etat technique	
Observations	

## Références aux inventaires

Organisme	Base	Identifiant	Lien
Etablissement public - BRGM	Base BASIAS	BRE3504744	<a href="http://basias.brgm.fr/fiche_synthetique.asp?IDT=BRE3504744">http://basias.brgm.fr/fiche_synthetique.asp?IDT=BRE3504744</a>

## Sélection du SIS

Statut	Consultable
Critère de sélection	
Commentaires sur la sélection	Ancienne décharge.

## Caractéristiques géométriques générales

Coordonnées du centroïde	339990.0 , 6825072.0 (Lambert 93)
Superficie totale	20702 m <sup>2</sup>
Perimètre total	1064 m

## Liste parcellaire cadastral

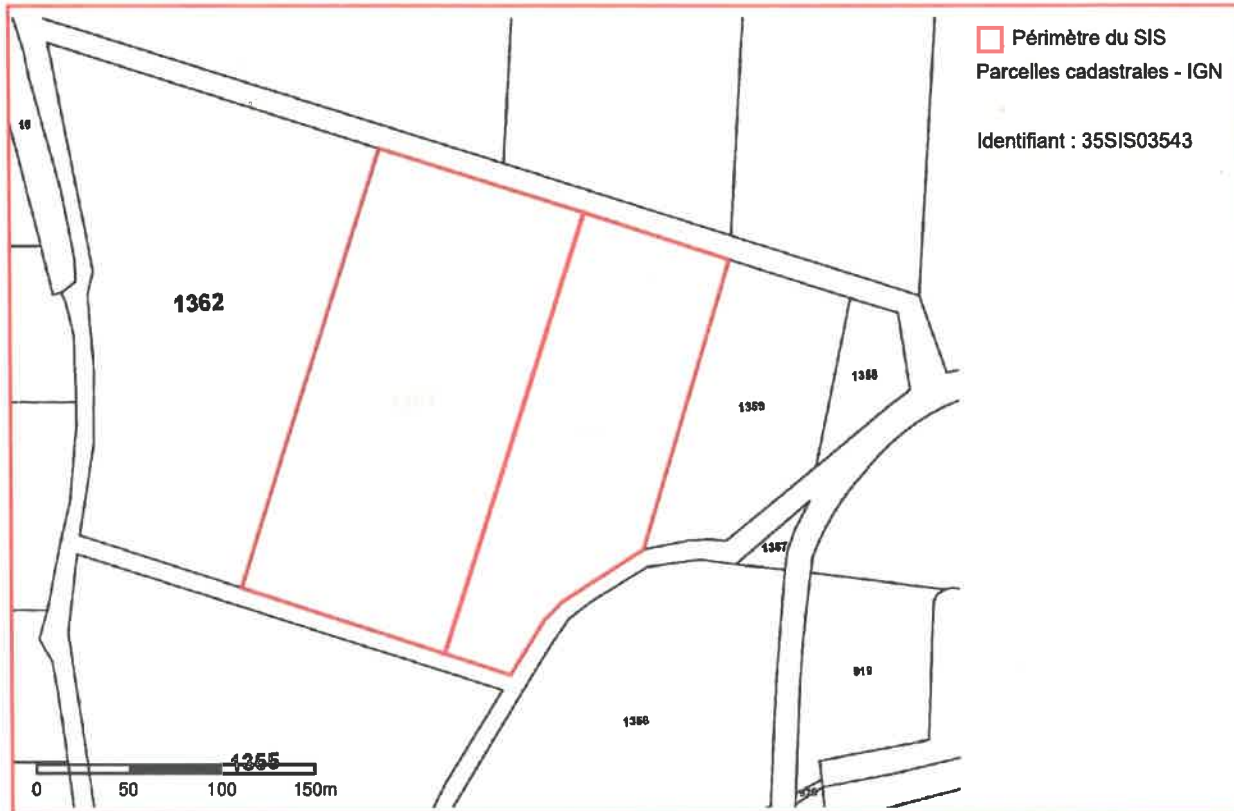
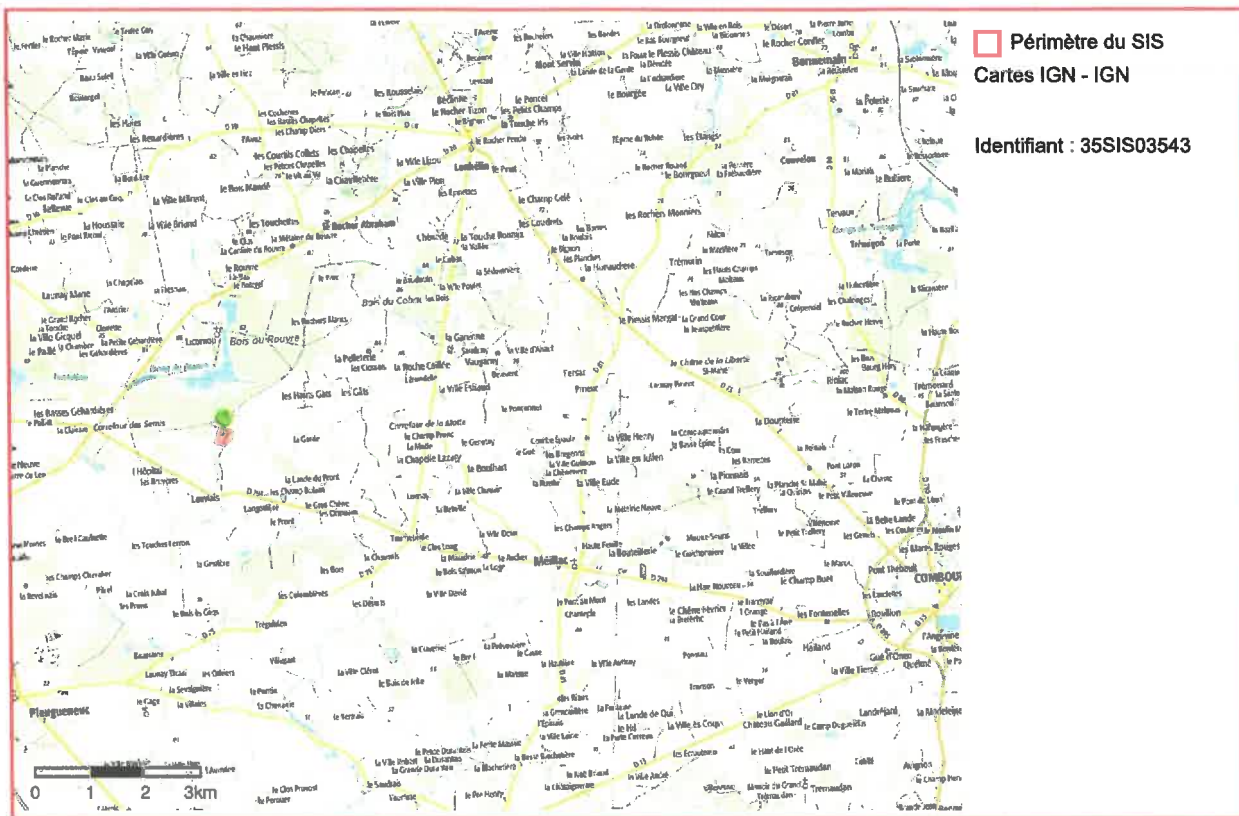
Date de vérification du parcellaire

Commune	Section	Parcelle	Date génération
MEILLAC	0B	1360	22/10/2018
MEILLAC	0B	1361	22/10/2018





# Cartographie





## Identification

<b>Identifiant</b>	35SIS03596
<b>Nom usuel</b>	Ancienne décharge des Landelles
<b>Adresse</b>	Les Landelles
<b>Lieu-dit</b>	
<b>Département</b>	ILLE-ET-VILAINE - 35
<b>Commune principale</b>	TRESSE - 35344
<b>Caractéristiques du SIS</b>	Le site correspond à un ancien lieu de collecte et de stockage de déchets, dont les ordures ménagères et les déchets industriels spéciaux.  Les dépôts ont eu lieu de 1970 à 1990.  Le site a été remblayé et végétalisé.
<b>Etat technique</b>	Site à connaissance sommaire, diagnostic éventuellement nécessaire
<b>Observations</b>	

## Références aux inventaires

Organisme	Base	Identifiant	Lien
Etablissement public - BRGM	Base BASIAS	BRE3505030	<a href="http://basias.brgm.fr/fiche_synthetique.asp?IDT=BRE3505030">http://basias.brgm.fr/fiche_synthetique.asp?IDT=BRE3505030</a>

## Sélection du SIS

<b>Statut</b>	Consultable
<b>Critère de sélection</b>	Terrains concernés à risques potentiels, à diagnostiquer
<b>Commentaires sur la sélection</b>	Ancienne décharge.

## Caractéristiques géométriques générales

<b>Coordonnées du centroïde</b>	339590.0 , 6831289.0 (Lambert 93)
<b>Superficie totale</b>	5121 m <sup>2</sup>
<b>Perimètre total</b>	406 m

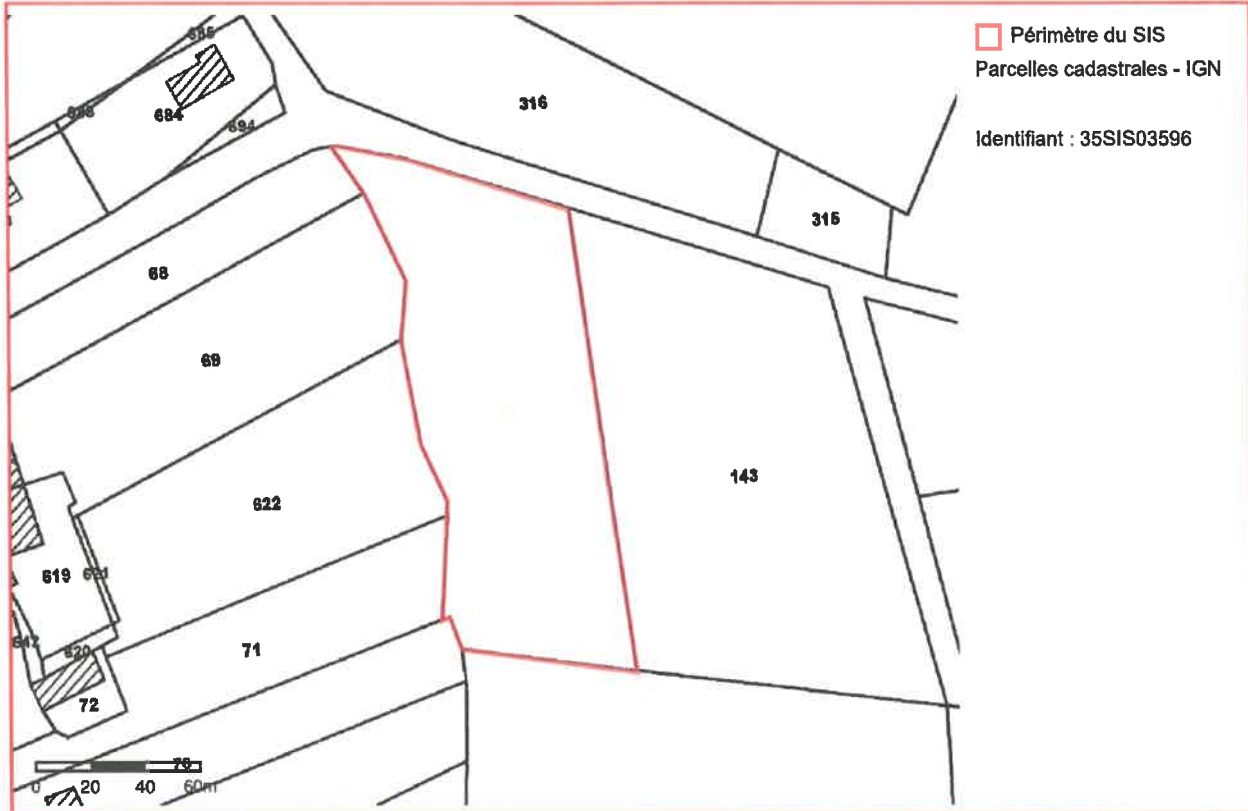
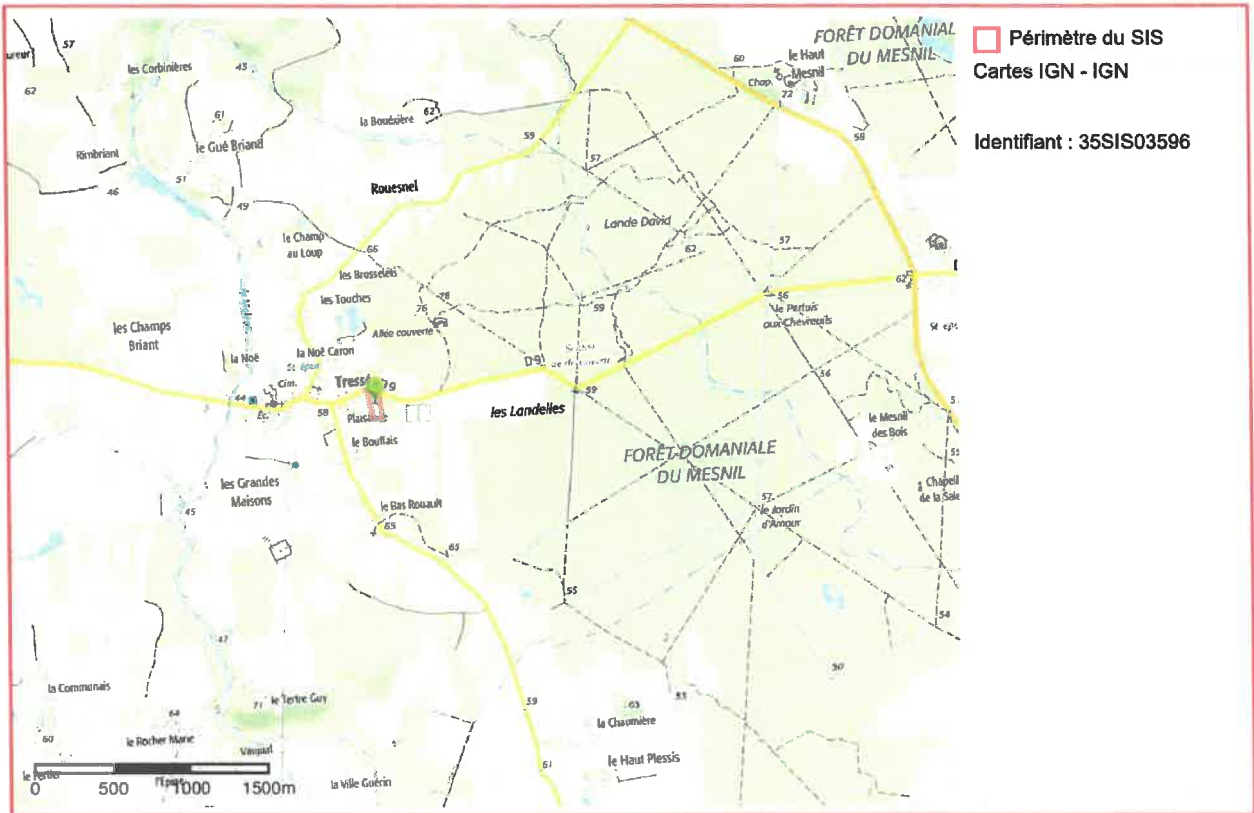
## Liste parcellaire cadastral

Date de vérification du parcellaire

Commune	Section	Parcelle	Date génération
TRESSE	0B	142	12/02/2018



# Cartographie





## Identification

Identifiant	35SIS03604
Nom usuel	Ancienne décharge de la Lande Coëtquen
Adresse	La Lande Coëtquen
Lieu-dit	
Département	ILLE-ET-VILAINE - 35
Commune principale	PLESDER - 35225
Caractéristiques du SIS	Le site correspond à un ancien lieu de collecte et de stockage de déchets, dont les ordures ménagères.
Etat technique	Site à connaissance sommaire, diagnostic éventuellement nécessaire
Observations	

## Références aux inventaires

Organisme	Base	Identifiant	Lien
Etablissement public - BRGM	Base BASIAS	BRE3504723	<a href="http://basias.brgm.fr/fiche_synthetique.asp?IDT= BRE3504723">http://basias.brgm.fr/fiche_synthetique.asp?IDT= BRE3504723</a>

## Sélection du SIS

Statut	Consultable
Critère de sélection	Terrains concernés à risques potentiels, à diagnostiquer
Commentaires sur la sélection	Ancienne décharge.

## Caractéristiques géométriques générales

Coordonnées du centroïde	336172.0 , 6826004.0 (Lambert 93)
Superficie totale	1574 m <sup>2</sup>
Perimètre total	201 m

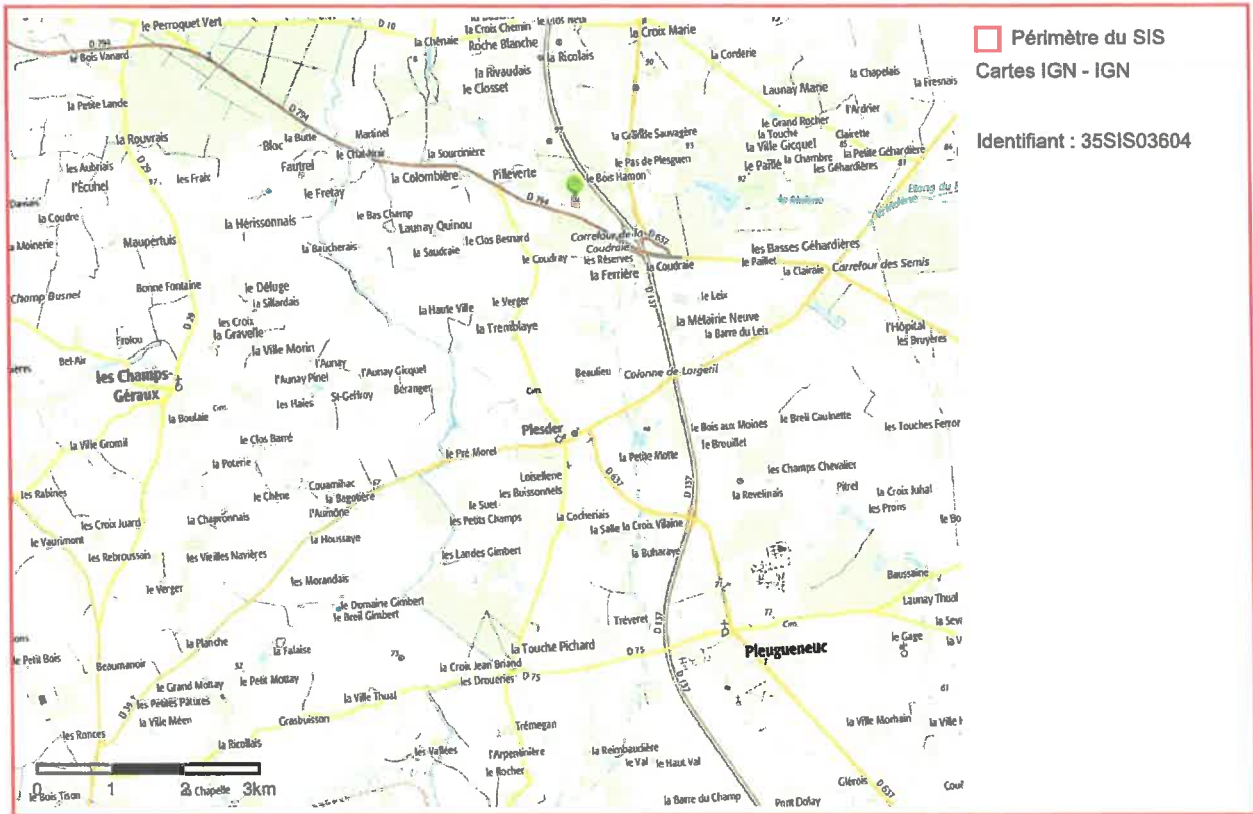
## Liste parcellaire cadastral

Date de vérification du parcellaire

Commune	Section	Parcelle	Date génération
PLESDER	ZA	51	22/10/2018

## Documents

# Cartographie





## Identification

---

<b>Identifiant</b>	35SIS02726
<b>Nom usuel</b>	Ancienne décharge des Landes de Bouttier
<b>Adresse</b>	Les Landes de Bouttier
<b>Lieu-dit</b>	
<b>Département</b>	ILLE-ET-VILAINE - 35
<b>Commune principale</b>	PLEUGUENEUC - 35226
<b>Caractéristiques du SIS</b>	<p>Le site correspond à un ancien lieu de collecte et de stockage de déchets industriels banals, de déchets industriels spéciaux, de déchets verts et de gravats.</p> <p>La superficie du dépôt est de 1 000 m<sup>2</sup> pour une hauteur moyenne de 4 m.</p> <p>Les dépôts ont cessé en 1994.</p> <p>Les déchets ont été recouverts de terre végétale et la végétation a repris ses droits.</p> <p>Le site a été clôturé pour éviter tout accès.</p>
<b>Etat technique</b>	Site à connaissance sommaire, diagnostic éventuellement nécessaire
<b>Observations</b>	

## Références aux inventaires

---

Organisme	Base	Identifiant	Lien
Etablissement public - ADEME	Base BASIAS	BRE3504346	<a href="http://basias.brgm.fr/fiche_synthetique.asp?IDT=BRE3504346">http://basias.brgm.fr/fiche_synthetique.asp?IDT=BRE3504346</a>

## Sélection du SIS

---

<b>Statut</b>	Consultable
<b>Critère de sélection</b>	
<b>Commentaires sur la sélection</b>	Ancienne décharge.

## Caractéristiques géométriques générales

---

<b>Coordonnées du centroïde</b>	339376.0 , 6823687.0 (Lambert 93)
<b>Superficie totale</b>	201582 m <sup>2</sup>
<b>Perimètre total</b>	2466 m

## Liste parcellaire cadastral

---

Date de vérification du  
parcellaire

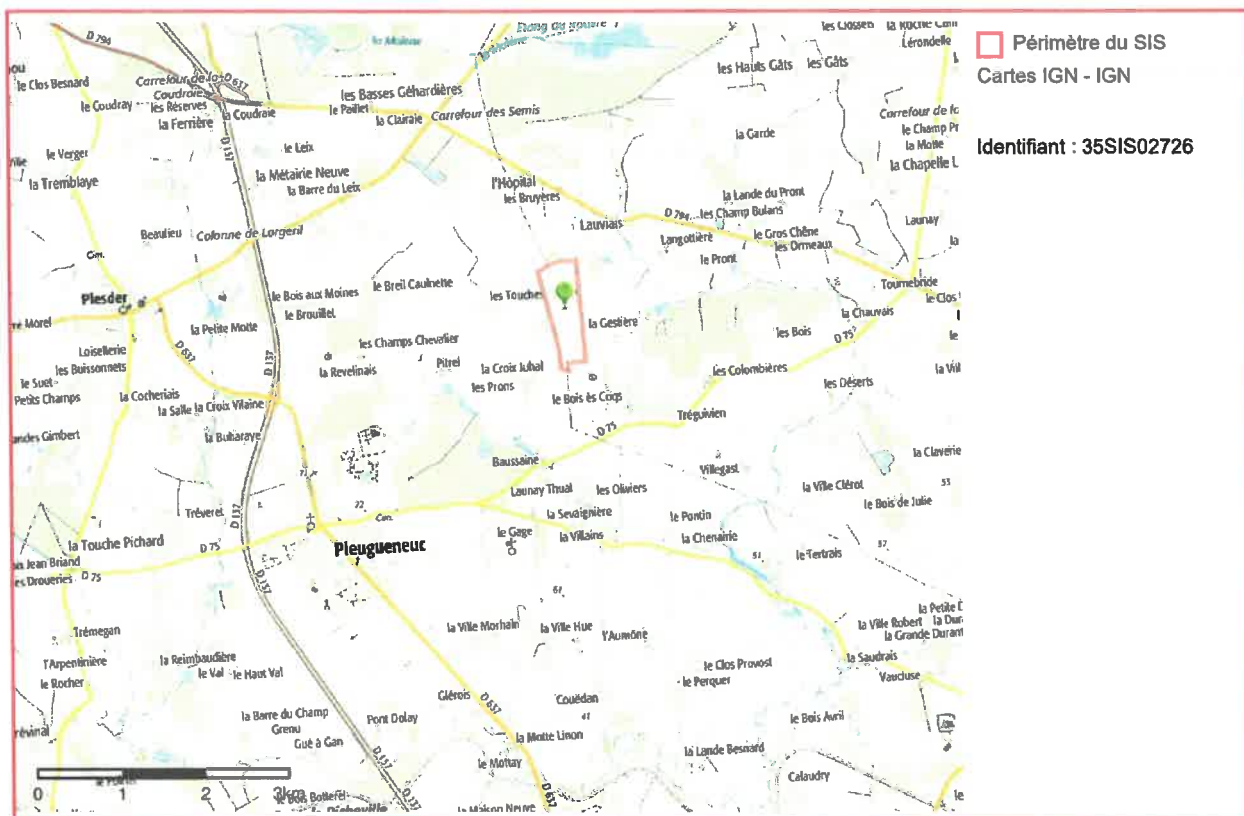
Commune	Section	Parcelle	Date génération
PLEUGUENEUC	ZB	132	12/02/2018

## Documents

---



# Cartographie





## Identification

---

<b>Identifiant</b>	35SIS03608
<b>Nom usuel</b>	Ancienne décharge de Saint-Seliac
<b>Adresse</b>	Saint-Seliac
<b>Lieu-dit</b>	
<b>Département</b>	ILLE-ET-VILAINE - 35
<b>Commune principale</b>	QUEBRIAC - 35233
<b>Caractéristiques du SIS</b>	<p>Le site correspond à un ancien lieu de collecte et de stockage de déchets, dont les ordures ménagères et les ferrailles.</p> <p>Les dépôts ont eu lieu de 1972 (arrêté préfectoral) à 1985.</p> <p>Les ferrailles ont été enlevées et les ordures ménagères ont été recouvertes par de la terre.</p>
<b>Etat technique</b>	Site à connaissance sommaire, diagnostic éventuellement nécessaire
<b>Observations</b>	

## Références aux inventaires

---

Organisme	Base	Identifiant	Lien
Etablissement public - BRGM	Base BASIAS	BRE3504641	<a href="http://basias.brgm.fr/fiche_synthetique.asp?IDT=BRE3504641">http://basias.brgm.fr/fiche_synthetique.asp?IDT=BRE3504641</a>
Etablissement public - BRGM	Base BASIAS	BRE3501572	<a href="http://basias.brgm.fr/fiche_synthetique.asp?IDT=BRE3501572">http://basias.brgm.fr/fiche_synthetique.asp?IDT=BRE3501572</a>

## Sélection du SIS

---

<b>Statut</b>	Consultable
<b>Critère de sélection</b>	Terrains concernés à risques potentiels, à diagnostiquer
<b>Commentaires sur la sélection</b>	Ancienne décharge.

## Caractéristiques géométriques générales

---

<b>Coordonnées du centroïde</b>	343879.0 , 6816934.0 (Lambert 93)
<b>Superficie totale</b>	17486 m <sup>2</sup>
<b>Perimètre total</b>	1001 m

## Liste parcellaire cadastral

---

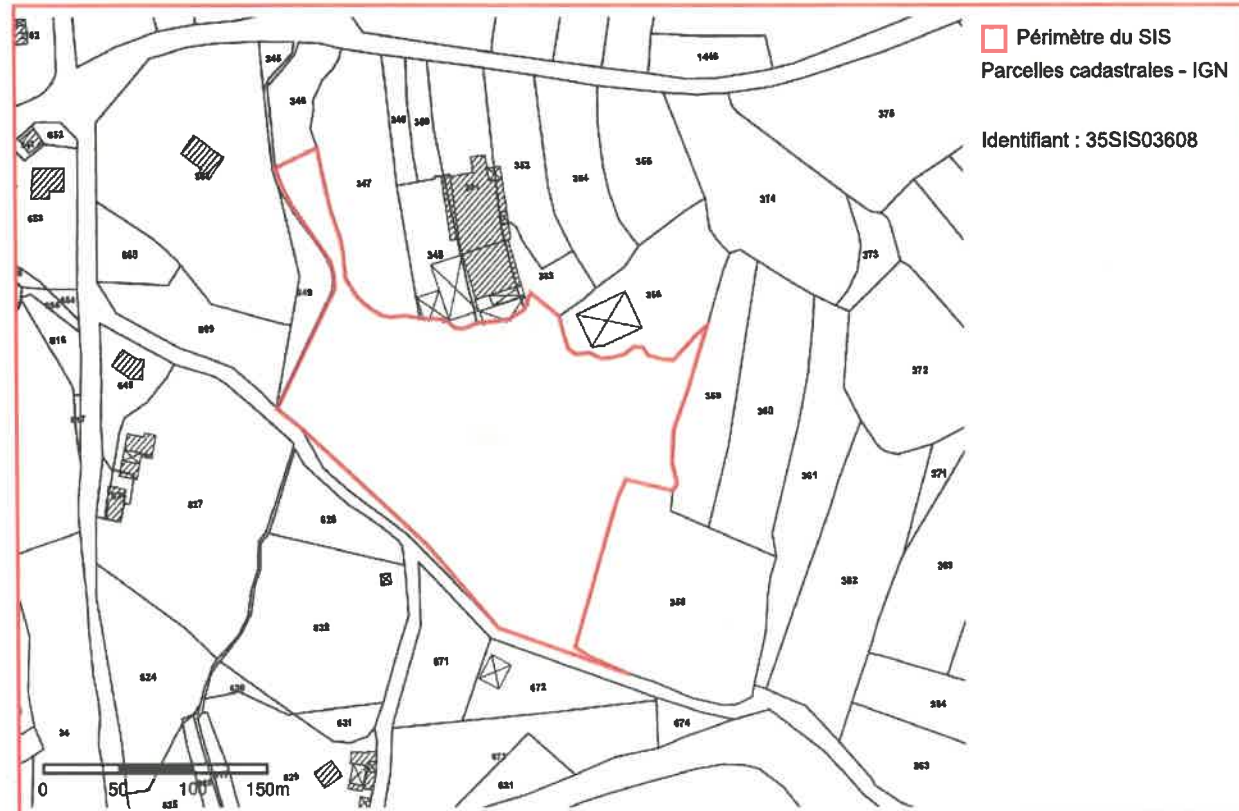
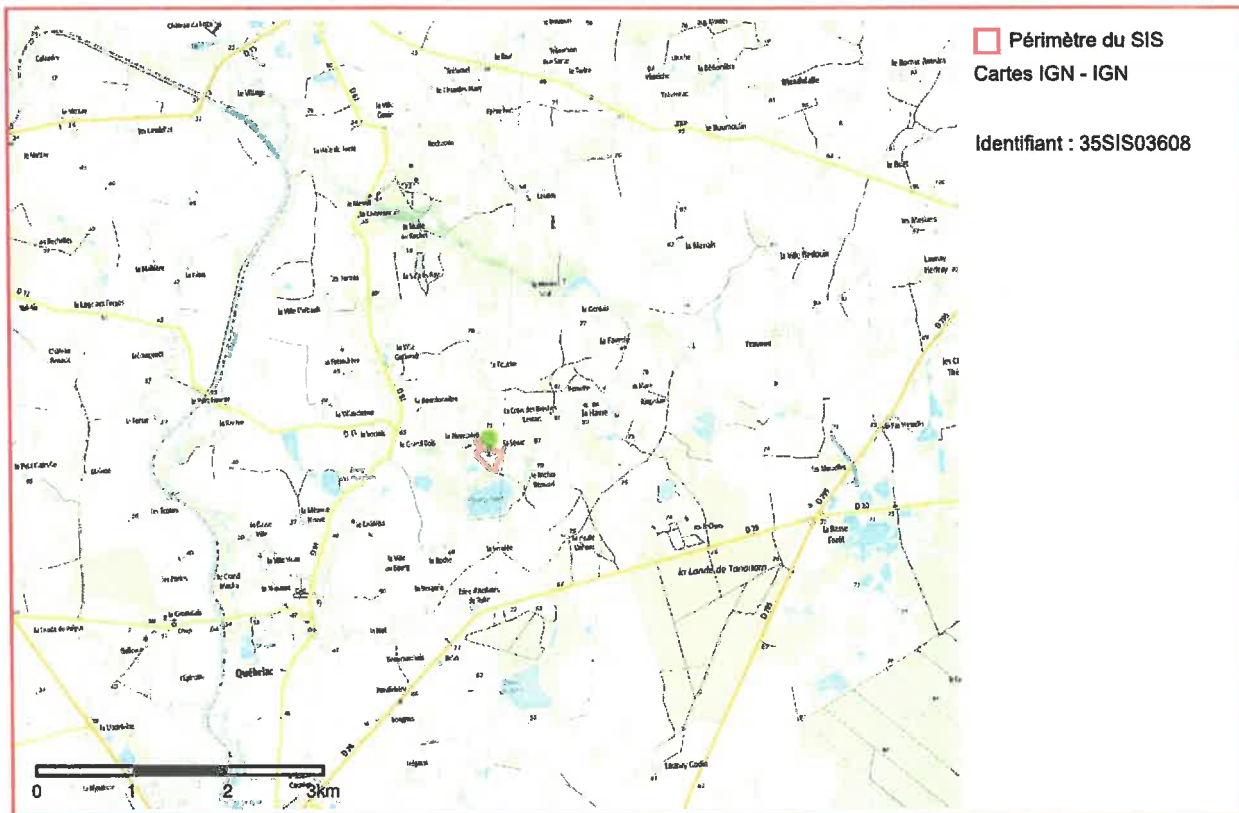
Date de vérification du  
parcellaire

Commune	Section	Parcelle	Date génération
QUEBRIAC	0C	728	20/01/2017

## Documents

---

# Cartographie





## Identification

Identifiant	35SIS03586
Nom usuel	Ancienne décharge des Vallées
Adresse	Les Vallées
Lieu-dit	
Département	ILLE-ET-VILAINE - 35
Commune principale	SAINT THUAL - 35318
Caractéristiques du SIS	Le site correspond à un ancien lieu de collecte et de stockage de déchets, dont les ordures ménagères, les gravats et les plastiques (bidons).
Etat technique	Site à connaissance sommaire, diagnostic éventuellement nécessaire
Observations	

## Références aux inventaires

Organisme	Base	Identifiant	Lien
Etablissement public - BRGM	Base BASIAS	BRE3504724	<a href="http://basias.brgm.fr/fiche_synthetique.asp?IDT=BRE3504724">http://basias.brgm.fr/fiche_synthetique.asp?IDT=BRE3504724</a>

## Sélection du SIS

Statut	Consultable
Critère de sélection	Terrains concernés à risques potentiels, à diagnostiquer
Commentaires sur la sélection	Ancienne décharge.

## Caractéristiques géométriques générales

Coordonnées du centroïde	335661.0 , 6814907.0 (Lambert 93)
Superficie totale	15807 m <sup>2</sup>
Perimètre total	869 m

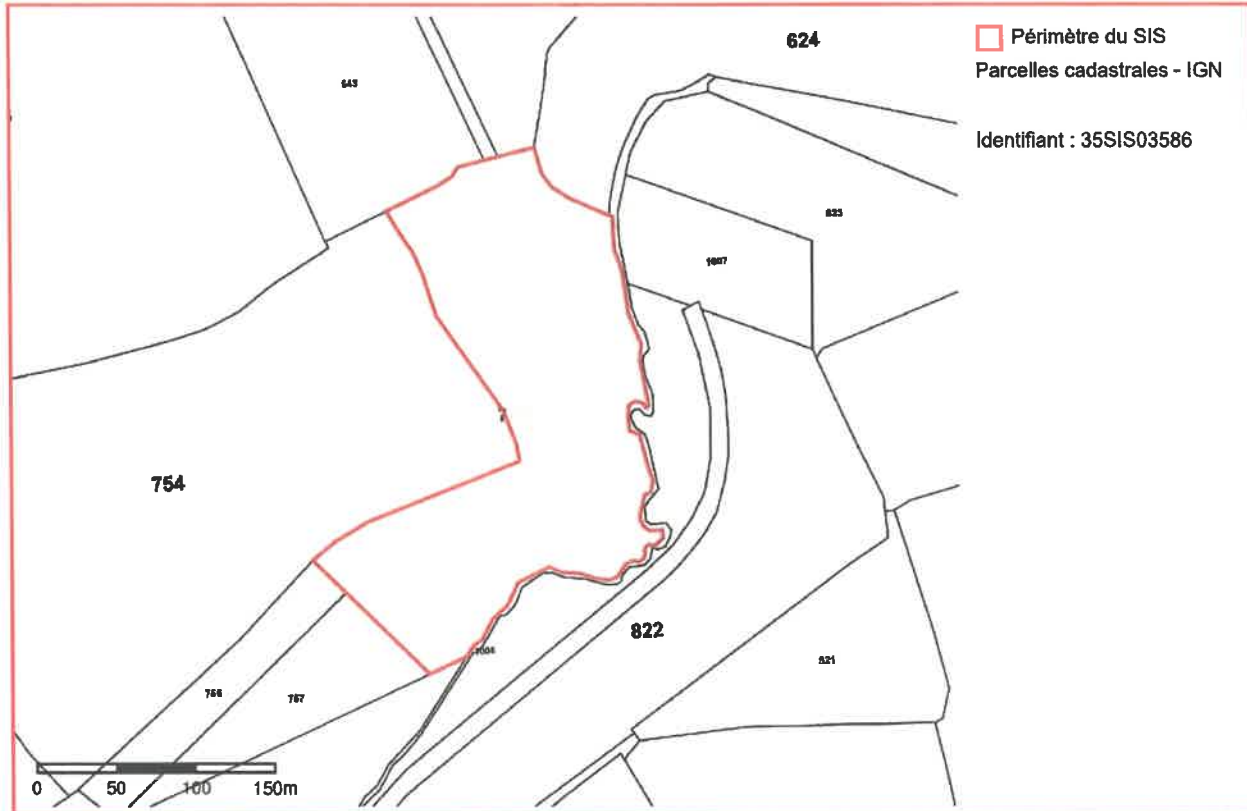
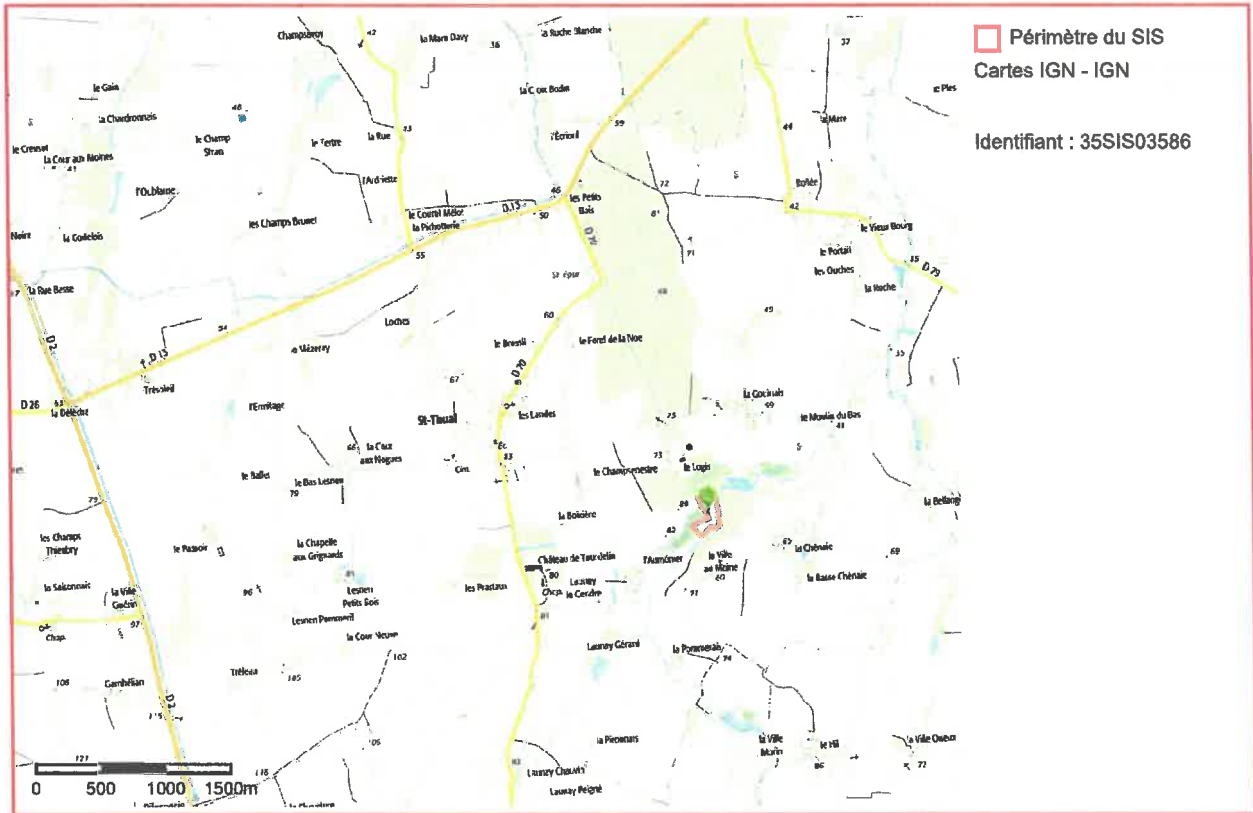
## Liste parcellaire cadastral

Date de vérification du parcellaire

Commune	Section	Parcelle	Date génération
SAINT THUAL	0A	755	19/01/2017

## Documents

# Cartographie





## Identification

---

Identifiant	35SIS03779
Nom usuel	Ancienne usine d'incinération
Adresse	La Lande
Lieu-dit	
Département	ILLE-ET-VILAINE - 35
Commune principale	TINTENIAC - 35337
Caractéristiques du SIS	<p>Le site correspond à l'ancienne usine d'incinération d'ordures ménagères exploitée par le SMICTOM des cantons de Bécherel, Combourg, Hédé et Tinténiac (désormais devenu SMICTOM D'ILLE et RANCE).</p> <p>Lors de la cessation d'activité, un diagnostic initial et une évaluation simplifiée des risques ont été réalisés. Ils concluent en :</p> <ul style="list-style-type: none"><li>- la présence de remblais composés en partie par des mâchefers issus de l'ancienne UIOM,</li><li>- la présence d'ordures ménagères sur la zone de l'ancienne décharge communale avec une épaisseur variant de 0,5 à 3,5 m,</li><li>- la pollution des sols par des métaux lourds dont l'origine est liée à la présence importante de mâchefers à la surface du site ou en mélange dans les sols de couverture de l'ancienne décharge communale,</li><li>- la pollution ponctuelle en hydrocarbures de type gazole au droit de l'aire de lavage,</li><li>- la présence significative de dioxines et furannes dans les mâchefers.</li></ul> <p>Des mesures de réhabilitation ont été prescrites par arrêté préfectoral du 21 avril 2008. Ces mesures visent à mettre en place un confinement imperméable des zones contaminées par les mâchefers et l'imperméabilisation de la zone de circulation et de stockage.</p> <p>Des restrictions d'usages doivent être proposées.</p>
Etat technique	Site en cours de cessation d'activité avec pollution évaluée ou traitée
Observations	

## Références aux inventaires

---

### Sélection du SIS

---

Statut	Consultable
Critère de sélection	Terrains concernés à risques potentiels, à gérer
Commentaires sur la sélection	Pollution des sols après cessation.

## Caractéristiques géométriques générales

---

Coordonnées du centroïde 344055.0 , 6814243.0 (Lambert 93)  
Superficie totale 38878 m<sup>2</sup>  
Périmètre total 2666 m

## Liste parcellaire cadastral

---

Date de vérification du  
parcellaire

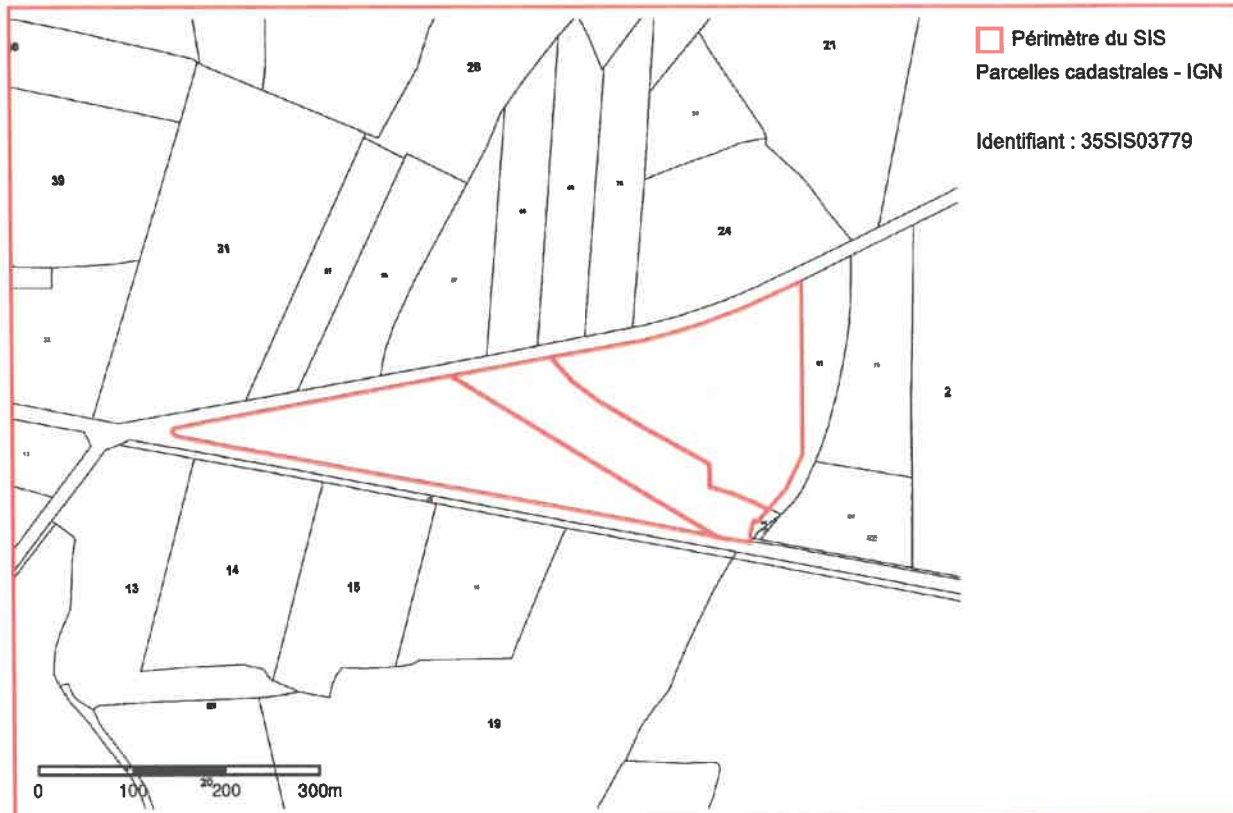
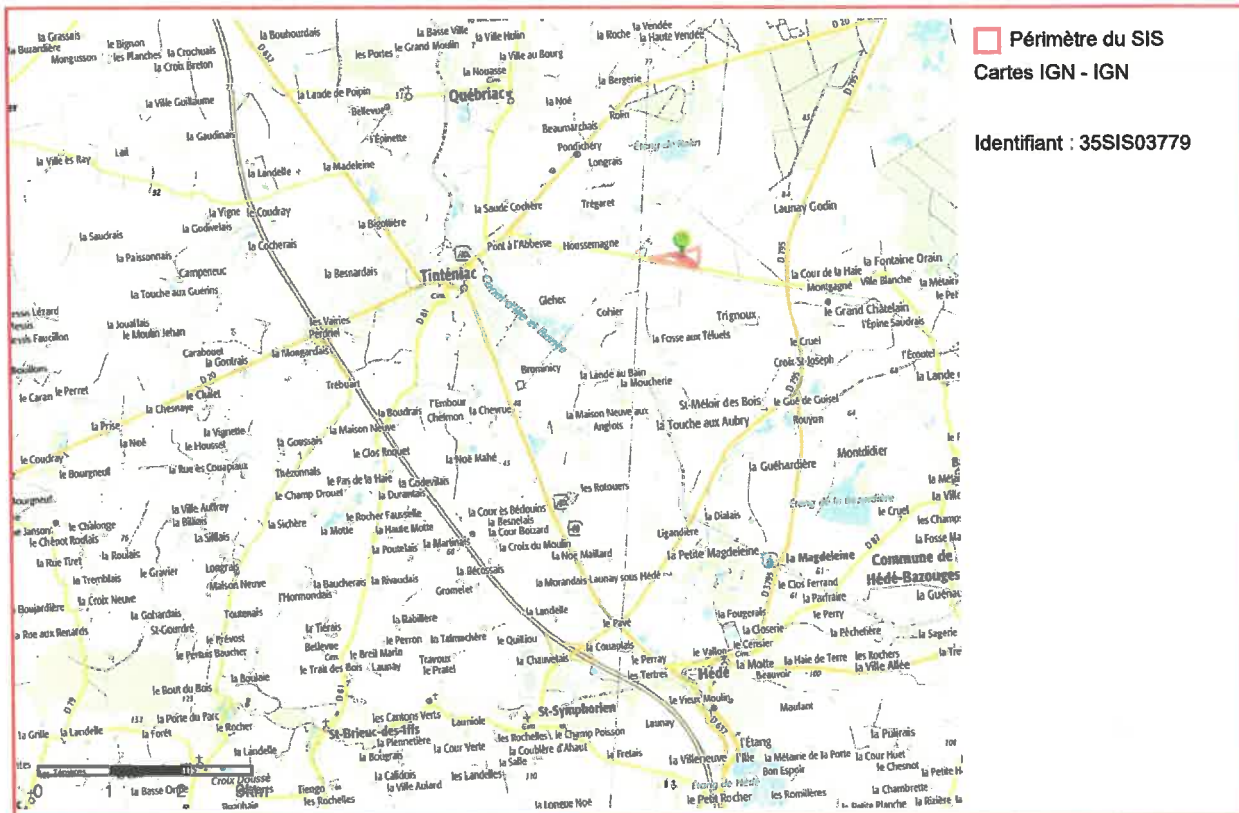
Commune	Section	Parcelle	Date génération
TINTENIAC	AH	96	17/02/2017
TINTENIAC	AH	95	17/02/2017
TINTENIAC	AH	1	17/02/2017

## Documents

---



# Cartographie

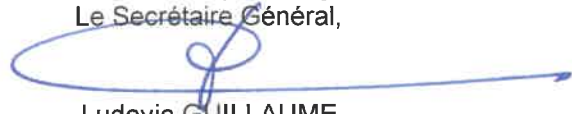


Vu pour être annexé à l'arrêté n° 35-2022-02-07-00004

du - 7 FEV. 2022

portant sur la localisation de secteurs d'informations  
sur les sols (sis) territoire de la communauté de  
communes bretagne romantique

Pour le Préfet et par délégation,  
Le Secrétaire Général,



Ludovic GUILLAUME